

PREAMBULE

Le débat des orientations budgétaires constitue un moment essentiel de la vie d'une collectivité locale.

C'est l'occasion pour elle, de communiquer et d'échanger sur des rapports, tels que celui sur l'égalité femmes-hommes qui prévoit des mesures phares visant notamment au respect de l'égalité professionnelle par tous les établissements employant du personnel .

Il s'agit véritablement d'étendre à tous les champs de responsabilité le principe de parité.

Ce rapport composé de deux volets, interne et externe, s'impose désormais aux communes depuis la loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle et constitue un élément substantiel du débat sur les grandes orientations budgétaires.

Le débat est aussi un moment privilégié pour la collectivité de confirmer ses orientations politiques à travers ses choix en matière de programme d'équipement et de stratégies financières.

Cette première étape du cycle budgétaire est également un élément de sa communication interne.



SOMMAIRE

1. Cadre réglementaire et calendrier budgétaire
2. Contexte
3. Informations générales
4. Analyses rétrospectives
5. Orientations
6. Prospectives
7. Les actions qui devraient marquer l'année 2017



Cadre réglementaire

Le débat d'orientation budgétaire est tout d'abord une obligation légale pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants (art L.2312-1 du code générale des collectivités territoriales). Le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif mais n'a aucun caractère décisionnel.

Objectifs:

- être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité ;
- discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif.

Il ne donne pas lieu à un vote. La délibération à transmettre au contrôle de légalité prend seulement acte de la tenue de ce débat.

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) tient compte d'éléments exogènes qui conditionnent en grande partie la capacité financière de la collectivité (Contexte économique et réglementaire).



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

Calendrier règlementaire

Dans les deux mois qui précèdent
le vote du budget primitif

Débat des orientations budgétaires

Avant le 15 avril

Vote des budgets primitifs (Ville, Office du Tourisme, CCAS et
Palais des sports)

Avant le 1^{er} juillet

Vote du Compte de Gestion et du compte Administratif de
l'année écoulée

Entre le vote du budget et la
clôture de l'exercice

Décisions modificatives aux budgets en cours

**Depuis l'exercice budgétaire 2016, le budget de l'année N est
adopté avant le 1er janvier de l'année correspondante**

Objectifs :
Meilleure visibilité sur l'exécution du budget

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

Informations générales

	2015	2016	Ecart 2016/2015
Superficie		4 520 ha	
Longueur voirie communale	158 000 m	158 000 m	
Population INSEE (Source : Fiches DGF)	26 995	27 243	+ 248
Résidences secondaires	1 264	1 467	+ 203
Population DGF	28 259	28 710	+ 451
Parc hébergements touristiques (lits)	3 068	3 104	+ 36
Effectif scolaire	2 735	2 633	- 102
Logements recensés et mis à jour	288	519 <i>(au 30/10/16)</i>	+ 231
Logements imposés à la taxe d'habitation	13 532	13 068	- 286
Logements imposés à la taxe foncière	13 691	NC	
Potentiel fiscal – Taxes ménages	18 856 000	19 144 000	+ 288 000
Effort fiscal	60 %	66 %	+ 6 %
Dernier budget de fonctionnement <i>Dont report résultats antérieurs</i>	47 500 000 € 1 200 000€	44 500 000 €	- 3 000 000 €



OBJECTIF PRINCIPAL :

Le gouvernement maintient son objectif du déficit public sous la barre des 3 % du produit intérieur brut (PIB)

Cette année, la préparation du projet de budget primitif 2017 s'inscrit dans un contexte marqué par le programme de stabilité du gouvernement avec un besoin de redressement annoncé à hauteur de 5 milliards d'euros. Le Gouvernement prévoit aussi une croissance économique à 1.5%.

Les principales mesures du projet de loi de finances (PLF) pour 2017 :

- Dématérialisation de la propagande électorale;
- Rationalisation des dépenses de l'Etat et de ses agences;
- Dématérialisation des échanges avec ses usagers;
- La retenue à la source de l'impôt sur le revenu à compter du 1er janvier 2018;

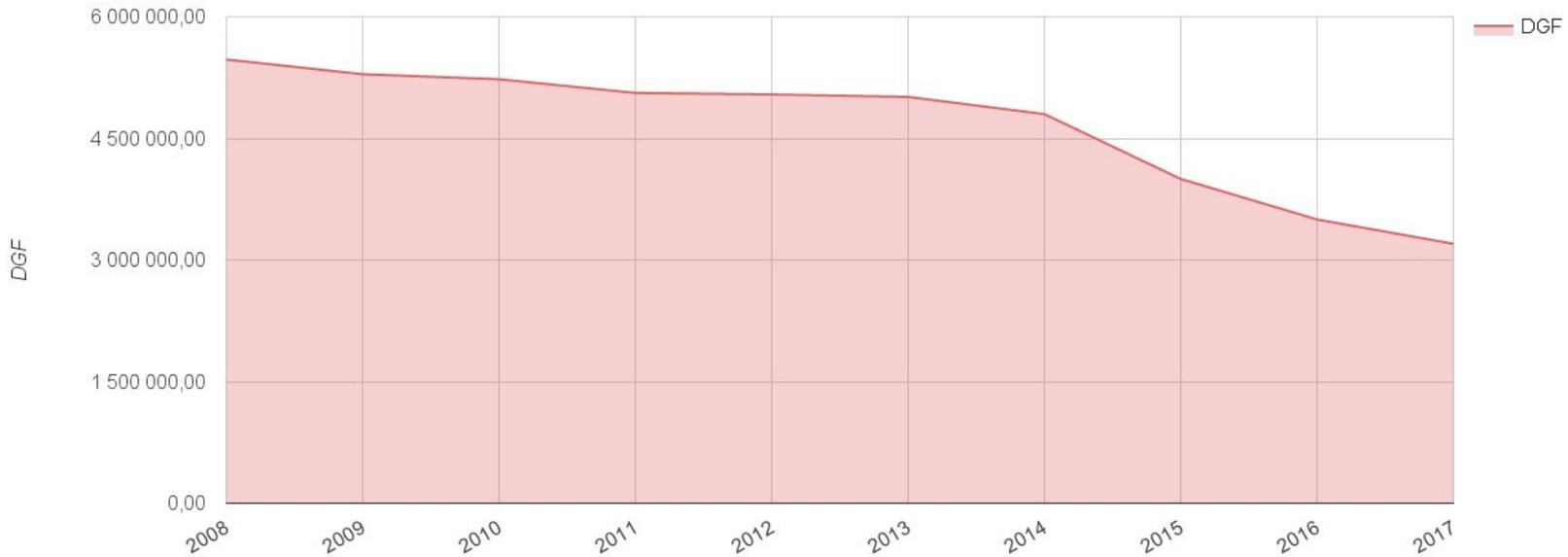


CONTEXTE

LES CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT AUX COLLECTIVITÉS LOCALES EN DIMINUTION DE 3.5%.

Le projet de loi de finances pour 2017 s'inscrit dans la continuité de la mise à contribution des collectivités locales afin de soutenir l'effort de redressement des comptes publics.

DGF : Un perte cumulée de plus de 8 millions depuis 2008, soit un écart annuel de 3 millions d'euros entre 2008 et 2017



Rétrospective financière 2013-2015

Les efforts de maîtrise des dépenses appliqués depuis plusieurs années, conjugués à la revalorisation des taux ménages en 2014 , ont permis de reconstituer les marges de manœuvre de la collectivité.

Pour autant, l'amélioration des niveaux d'épargne devrait se poursuivre.

Néanmoins, en 2015, la santé financière de la collectivité s'est améliorée :

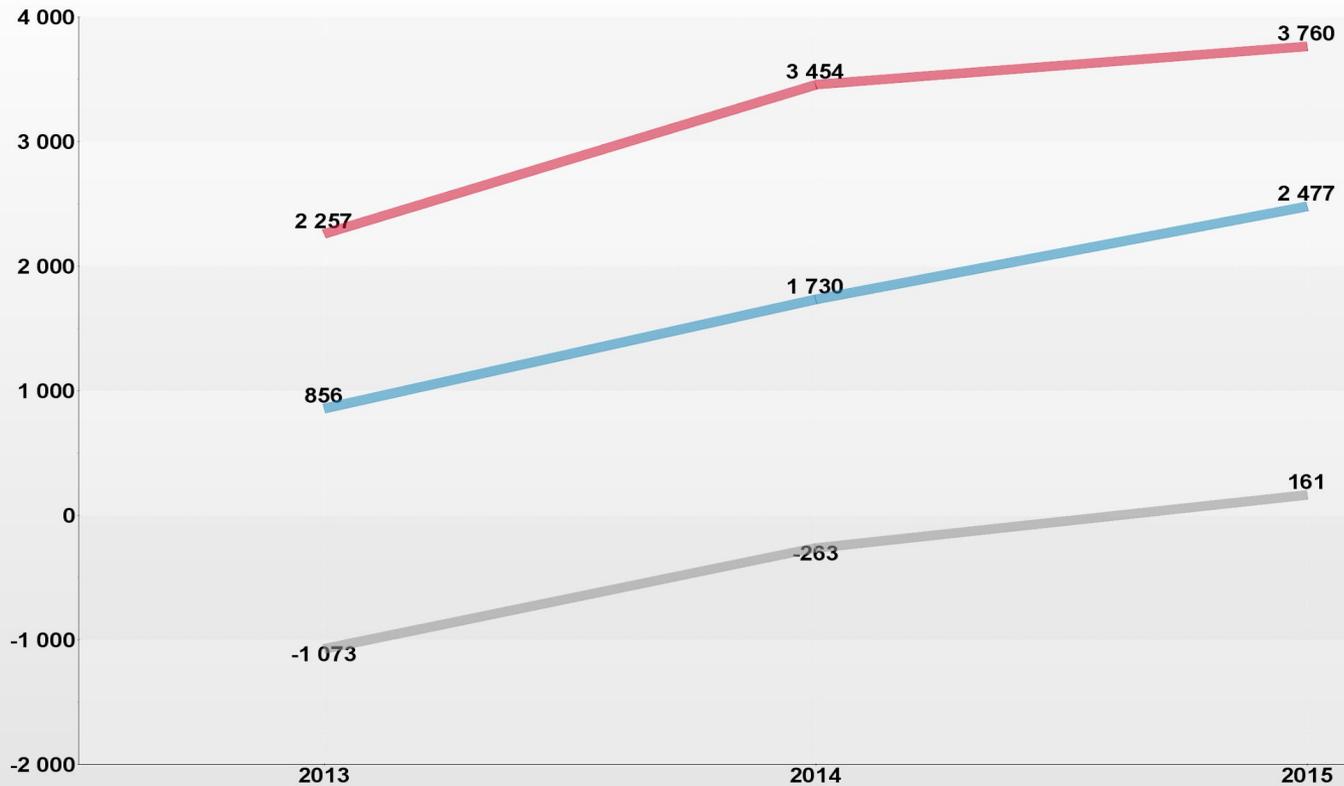
- L'épargne nette redevient positive (+ 160 000 en 2015 contre - 1 070 000 en 2013) ;
- La capacité de désendettement est ramené à 14,5 ans contre 21 ans en 2014.

En conclusion, les efforts d'optimisation des dépenses et des recettes consentis par la ville lui permettent d'aborder avec plus de sérénité la réalisation des autres projets de la mandature.



Rétrospective financière 2013-2015

Les soldes d'autofinancement (ou d'épargne) en k€



■ Épargne de gestion

■ CAF (Épargne brute)

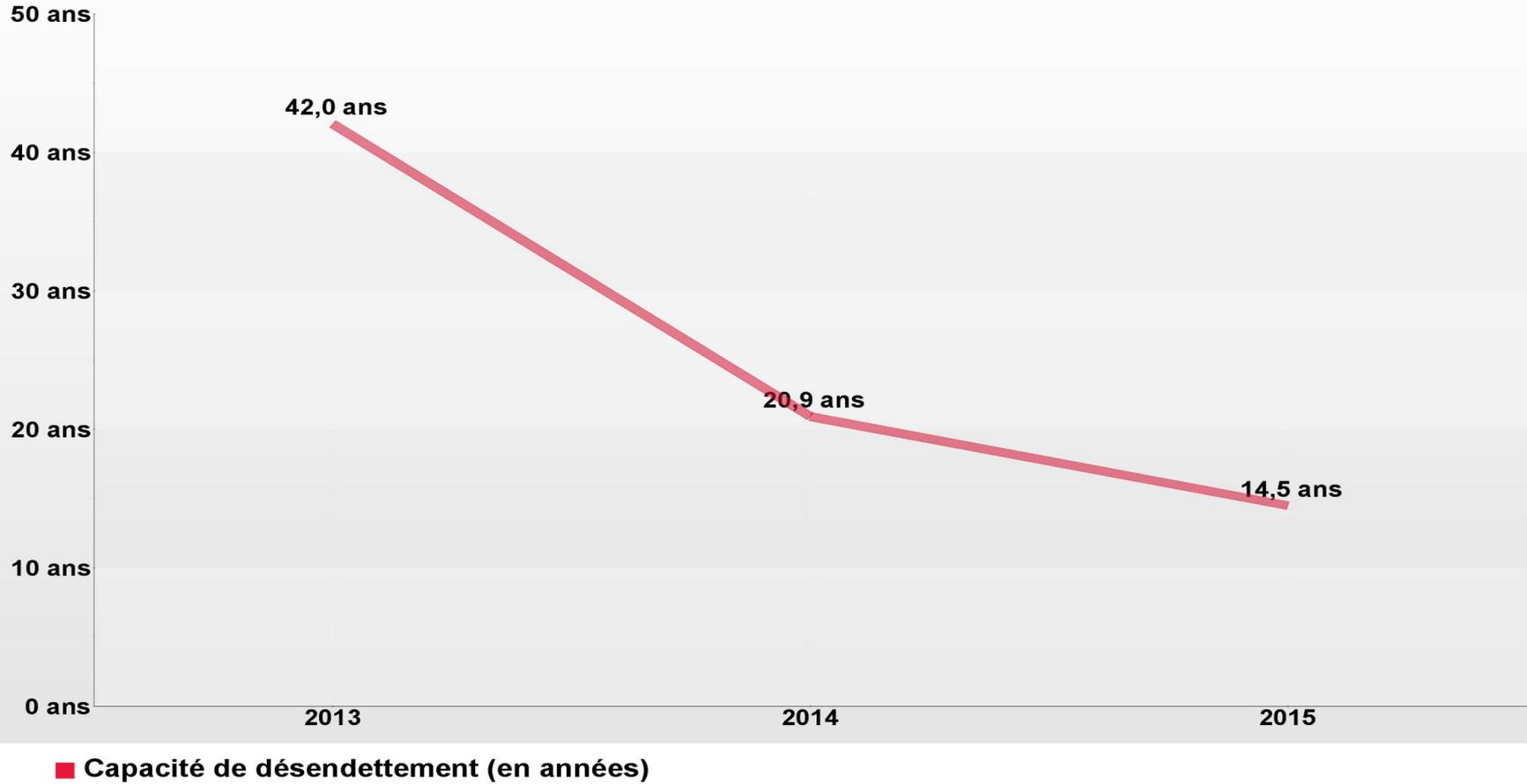
■ CAF Nette (Épargne nette)

▶ Des niveaux d'épargne en amélioration constante



Rétrospective financière 2013-2015

Capacité de désendettement



Le Fonctionnement Courant

*De nombreuses séances d'arbitrage ont permis à la collectivité d'arrêter un plan global d'économies de gestion de **4.5 M€ entre 2016 et 2020, dont 1 M€ dès le budget 2016 et 0,5 M€ en 2017.***

Ainsi, grâce à la mutualisation maximale systématique et la formalisation du fonctionnement en mode projet pour une approche en terme de coût global, la collectivité s'est résolument inscrite dans une nouvelle dynamique d'optimisation des dépenses et des recettes.

La recherche de partenariats et la définition d'une stratégie plus offensive de recherche de subventions y contribuent pour une part de plus en plus croissante.

Prospective financière 2017-2020

Animation du territoire : Une vision globale et partenariale

La collectivité poursuit son accompagnement au niveau des associations en leur permettant de bénéficier davantage de l'expertise et des ressources des différentes directions.

De plus, un projet de partenariat nourri avec les acteurs économiques de la ville, voire en dehors de la ville permettra de mettre en valeur les animations organisées sur notre territoire.

Enfin, certaines manifestations de la Ville ou très fortement soutenues par elle, ayant une envergure intercommunale font déjà l'objet d'un accompagnement de la Communauté d'Agglomération. C'est le cas notamment du GOZIEVAL et des 10 kms du Gosier.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

Prospective financière 2017-2020

***Les politiques publiques
toujours au coeur du débat budgétaire***

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

Prospective financière 2017-2020

POLITIQUES PUBLIQUES	LES PRIORITES 2017
Développement économique	<ul style="list-style-type: none"> - Impulser la redynamisation de la fédération des acteurs économiques (FAEG) pour un partenariat renforcé et durable.
Sécurité des biens et des personnes, prévention de la délinquance	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison de la nouvelle école “Eugène Alexis” et poursuite du projet de mise en sécurité des écoles et des bâtiments publics - Mise en oeuvre du fonctionnement du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) : chantiers d’insertion,... - Mise en place du Conseil des droits et des devoirs de la famille (CCDF) et des groupements locaux de prévention (GLP) - Extension du dispositif de caméras de vidéo protection au niveau des quartiers sensibles (pliane, saint félix, grande ravine, Belle-Plaine,..)
Environnement et cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Embellissement et fleurissement de la ville - Modernisation des moyens dédiés à la propreté urbaine - Impulser la démarche de développement durable
Citoyenneté, démocratie participative et vie citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation des actions en faveur de l’égalité hommes-femmes - Démarrage du projet d’aménagement de Leroux

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

Prospective financière 2017-2020

POLITIQUES PUBLIQUES	LES PRIORITES 2017
Enfance - jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'espaces d'expression de la jeunesse (journal, instance d'échange jeunes-collectivité,...) - Poursuite de la politique petite enfance via un accompagnement des acteurs du territoire
Sport	<ul style="list-style-type: none"> - Redéfinir les bases d'une politique sportive ambitieuse à travers un diagnostic partagé avec les différents acteurs et la mise en place de débats et séminaires
Culture	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de mise en valeur du patrimoine culturel - Modernisation vers une médiathèque multimédia avec des lieux dédiés à la jeunesse
Action sociale	<ul style="list-style-type: none"> - La mise à jour de l'analyse des besoins sociaux (ABS) - Le renforcement des aides facultatives (aides à l'habitat,...) - Accompagnement plus marqué du public en difficulté - Remobilisation de l'école des parents

Le volet Investissement

*Des dépenses courantes d'entretien du patrimoine à **10 millions sur la période (2,5 millions par an)** et un programme pluriannuel des investissements de **33 millions €** centré sur les problématiques du quotidien.*

Elles sont classées selon les degrés de priorité suivants :

- 1 - Sécurité**
- 2 - Contraintes réglementaires**
- 3 - Autres dépenses nécessaires**



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

Prospective financière 2017-2020

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
DÉPENSES							
⊗ RHI GRAND BAIE	185 057	1 000 000	849 000	0	0	0	2 034 057
⊗ RECONSTRUCTION ECOLE EUGENE ALEXIS	20 072	2 929 500	2 119 000	0	0	0	5 068 572
⊗ EXTENSION DU CIMETIERE	200 559	255 225	742 700	3 000 000	0	0	4 198 484
⊗ REFECTION DU STADE COMMUNAL	0	150 000	500 000	1 312 500	0	0	1 962 500
⊗ REALISATION DE LA MAISON DES ARTS	0	0	0	0	0	0	0
⊗ ESPACE DE LOISIRS DE LEROUX	0	16 275	309 225	0	0	0	325 500
⊗ REALISATION D'UN GYMNASE	0	0	136 000	1 370 000	0	0	1 506 000
⊗ AMENAGEMENT DU PALAIS DES SPORTS	0	500 000	0	0	0	0	500 000
⊗ REFECTION DE LA CUISINE CENTRALE	0	800 000	0	0	0	0	800 000
⊗ REALISATION DES ATELIERS	0	1 085 000	0	0	0	0	1 085 000
⊗ AMENAGEMENT ANSE CANOT	0	0	488 250	0	0	0	488 250
⊗ PROGRAMME ACTIONS PREVENTION INONDAT	0	9 400	131 000	78 000	56 000	0	274 400
⊗ TRAVAUX DANS LES ECOLES	0	0	1 220 000	4 486 000	4 486 000	4 486 000	14 678 000
⊕ Ajouter une ligne Total :	405 688	6 745 400	6 495 175	10 246 500	4 542 000	4 486 000	32 920 763
SUBVENTIONS AFFECTÉES							
⊗ RHI GRAND BAIE	139 611	700 000	759 000	0	0	0	1 598 611
⊗ RECONSTRUCTION ECOLE EUGENE ALEXIS	239 612	1 400 000	1 000 000	0	0	0	2 639 612
⊗ EXTENSION DU CIMETIERE	0	0	0	800 000	0	0	800 000
⊗ REFECTION DU STADE COMMUNAL	0	225 000	75 000	300 000	0	0	600 000
⊗ REALISATION DE LA MAISON DES ARTS	0	0	0	0	0	0	0
⊗ ESPACE DE LOISIRS DE LEROUX	0	0	70 000	0	0	0	70 000
⊗ REALISATION D'UN GYMNASE	0	0	0	0	0	0	0
⊗ AMENAGEMENT DU PALAIS DES SPORTS	0	0	0	0	0	0	0
⊗ REFECTION DE LA CUISINE CENTRALE	0	0	0	0	0	0	0
⊗ REALISATION DES ATELIERS	0	0	0	0	0	0	0
⊗ AMENAGEMENT ANSE CANOT	0	0	165 900	250 000	0	0	415 900
⊗ PROGRAMME ACTIONS PREVENTION INONDAT	0	0	0	0	0	0	0
⊗ TRAVAUX DANS LES ECOLES	0	0	0	3 400 000	2 691 000	2 691 000	8 782 000
⊕ Ajouter une ligne Total :	379 223	2 325 000	2 069 900	4 750 000	2 691 000	2 691 000	14 906 123
ÉCART DÉPENSES - SUBVENTIONS	26 465	4 420 400	4 425 275	5 496 500	1 851 000	1 795 000	18 014 640

***Un financement du PPI
adapté au contexte***



Prospective financière 2017-2020

La poursuite de l'effort d'économies de gestion :

Rappel : 4,5 millions d'euros sur la période 2016 -2020 dont 500 000 euros cette année.

- ***La recherche d'autres sources de financement, tels que :***
 - ***La sollicitation d'autres partenaires;***
 - ***Le retour en régie de certains services;***
 - ***L'optimisation de la gestion de services couteux;***
 - ***Toutes autres ressources potentiellement mobilisables***

Un recours à l'emprunt opportun au regard du faible niveau actuel des taux d'intérêt.



Prospective financière 2017-2020

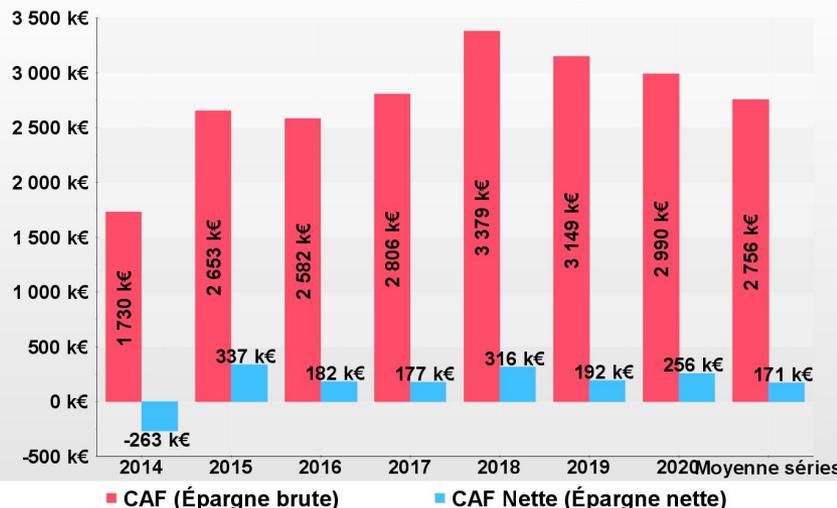
L'hypothèse retenue doit permettre le respect, à minima, des indicateurs suivants :

- Une épargne nette positive ;
- Une capacité de désendettement inférieure à 15 ans sur la période

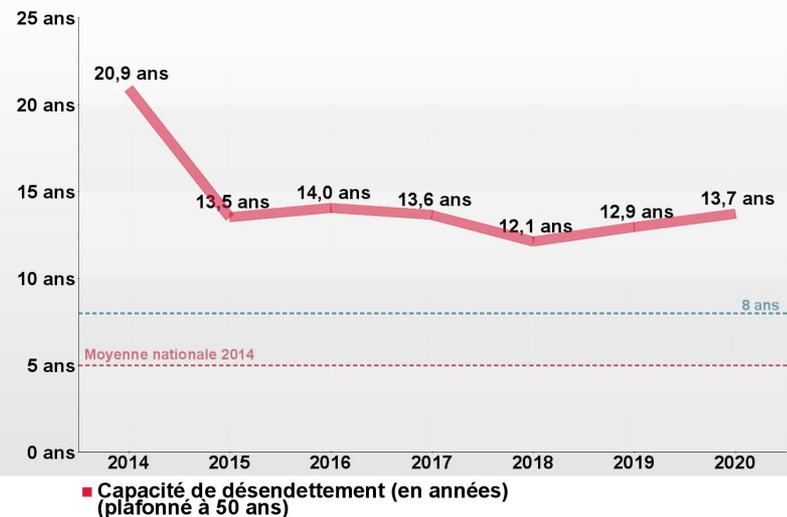
Les soldes d'autofinancement (ou d'épargne)

Recettes de gestion : -1,30 % %

Dépenses de gestion : -1,80 % %



Capacité de désendettement



Analyse prospective

Les actions qui devraient marquer l'année 2017 en lien avec le programme politique et le projet d'administration

PROJETS	OBJECTIFS
<p>Poursuite des transferts de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Office de tourisme (CF: loi Notré) - Transport - Piscine en eau de mer <p>Mutualisation de certaines fonctions supports (observatoire fiscal, vidéo protection,...)</p>	<p>Se conformer à la réglementation et épouser le projet de territoire intercommunal visant à une meilleure harmonisation, rationalisation des services offerts aux administrés.</p>
<p>Dématérialisation totale vers une administration numérique</p>	<p>Proposer une offre plus performante de services aux usagers en facilitant leurs échanges avec l'administration (portail famille, actes d'état civil,...)</p>
<p>Démarche " qualité "</p>	<p>Inscrire la collectivité dans une logique de progrès et d'exemplarité en vue d'améliorer durablement la satisfaction, le cadre de vie et les attentes des usagers.</p>

